

Formation

Gérer les réserves, les litiges et les travaux supplémentaires



- Conducteurs de travaux
- Avoir les bases élémentaires de la conduite de travaux



- Maîtriser l'aspect des O.P.R
 - Maîtriser l'aspect "réserves"
 - Maîtriser l'aspect du décompte général
 - Maîtriser la réception de chantier
 - Maîtriser la gestion des travaux supplémentaires
 - Anticiper les litiges
-

Les + de la formation :

- L'état des lieux pour comprendre le contexte et définir les intérêts
- La Formation-Action pour rechercher des résultats
- La mesure des effets de la formation et le suivi individuel pendant et après la formation

Modalités :

- Sessions Intra-entreprise, Inter-entreprises
- Pré-diagnostic de situations
- Apports méthodologiques et théoriques
- Bilan de formation
- Accessible aux personnes en situation de handicap



1 jour (7 heures)



210 € net de TVA
/ personne

Pour plus d'informations, contactez-nous !

 06.10.21.73.50  02.99.51.02.37

 pei-conseil@pei-conseil.fr